

**POSITIONS  
DE LA DIRECTION DE  
L'UNIVERSITÉ DE  
MONTRÉAL  
AU SOMMET SUR  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

Université   
de Montréal

FÉVRIER 2013

## Table des matières

<b>LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU QUÉBEC .....</b>	<b>2</b>
MISE EN CONTEXTE .....	2
POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	2
RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	6
<b>L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES .....</b>	<b>7</b>
MISE EN CONTEXTE .....	7
POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	7
RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	10
<b>LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS .....</b>	<b>10</b>
MISE EN CONTEXTE .....	10
POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	10
RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	11
<b>LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC .....</b>	<b>12</b>
MISE EN CONTEXTE .....	12
POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	12
RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL .....	15

# LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU QUÉBEC

## MISE EN CONTEXTE

Le Québec a réussi à rehausser de façon substantielle son taux de participation aux études universitaires chez les 18 à 24 ans puisqu'il est passé de presque 23% en 1990-1991 à 30% en 2010-2011, ce qui le place maintenant à la moyenne canadienne. L'évolution a été plus marquée dans la dernière décennie où la population étudiante (285 615 inscrits en 2010-2011) a augmenté de 22%.

À l'UdeM, l'effectif étudiant en EETC s'avère en hausse constante depuis 1998-1999. Sur la dernière décennie, la croissance dépasse la moyenne québécoise et atteint 33%. En 2011-2012, l'UdeM comptait 37 564 EETC, soit 10 633 EETC de plus qu'en 2000-2001.

Cette hausse a engendré des besoins additionnels et une pression accrue sur les ressources.

L'accroissement de la population étudiante a exercé une pression intense quant aux espaces physiques, aux équipements, aux infrastructures et aux personnels pour fournir un environnement d'apprentissage de qualité. Les besoins ainsi créés ne pouvaient être satisfaits que par l'allocation de nouvelles ressources, encore fallait-il qu'un financement additionnel conséquent soit au rendez-vous.

**PROBLÉMATIQUE - *En fonction de la croissance de l'effectif étudiant, comment la qualité de la formation a-t-elle été assurée ? Cette qualité a-t-elle pu se maintenir dans le temps ?***

## POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les caractéristiques de l'UdeM, université de recherche, constituent au départ un gage de qualité. Lieu de création de nouvelles connaissances, ses professeurs sont les auteurs des travaux auxquels universitaires et experts réfèrent, sa vaste couverture disciplinaire favorise l'interdisciplinarité et se situe à la fine pointe. L'UdeM donne une place importante à l'éducation permanente, bénéficie de la diversité internationale et de liens forts avec les milieux de pratique.

Les mécanismes de surveillance de la qualité sont en place.

- Politique d'évaluation de l'enseignement par les étudiants;
- Procédures d'évaluation de programme répondant aux normes internationales et qui servent de modèles;
- Agréments des programmes par des organismes externes internationaux (1/3 des étudiants en bénéficient);
- Analyse continue des données institutionnelles pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Les deux fondements de la qualité sont déjà affectés par le sous-financement

- Un corps enseignant insuffisant en nombre entraînant :
  - ❖ Une détérioration du taux d'encadrement étudiant par les professeurs (fig.1.1) et par les chargés de cours (fig.1.2);

Figure 1.1

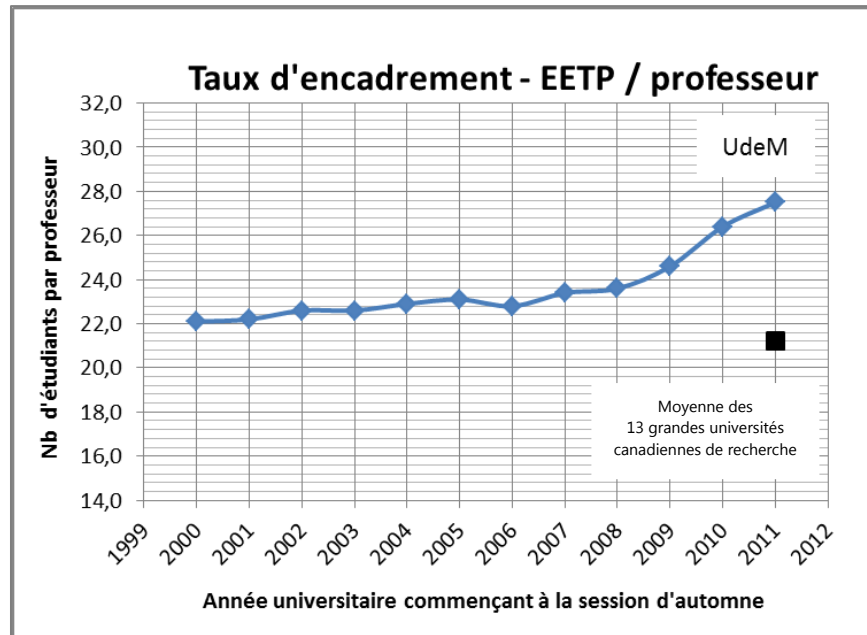
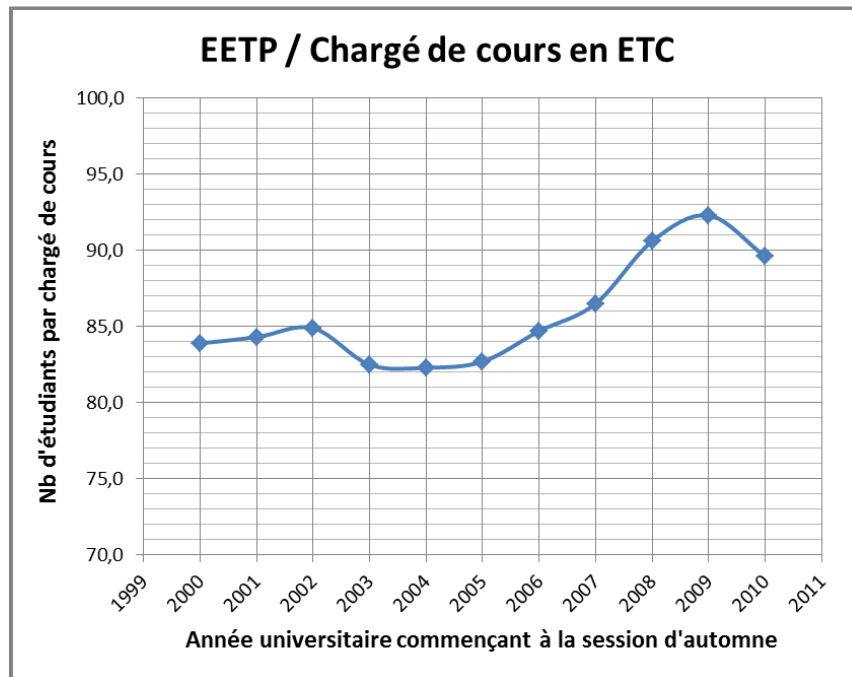
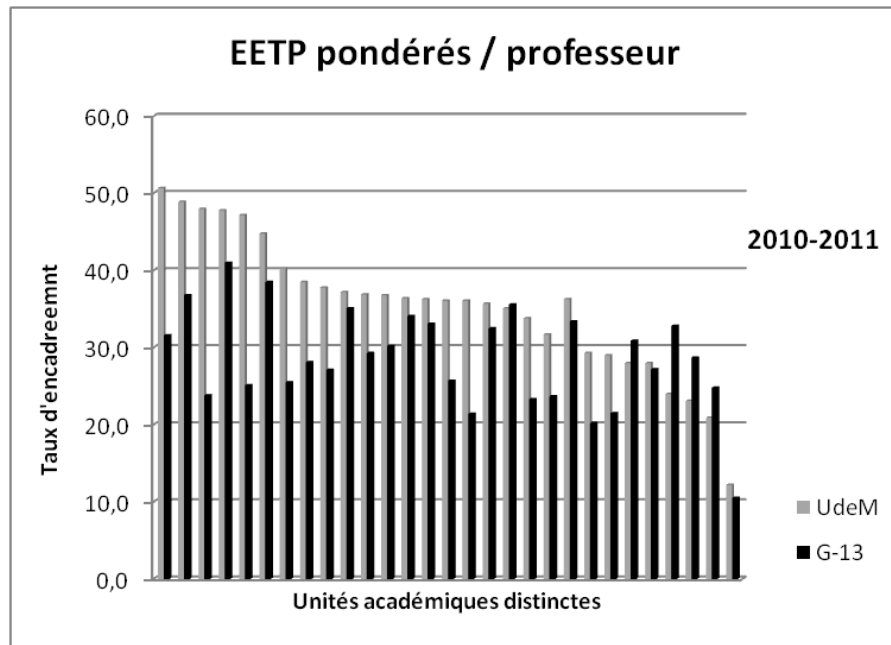


Figure 1.2



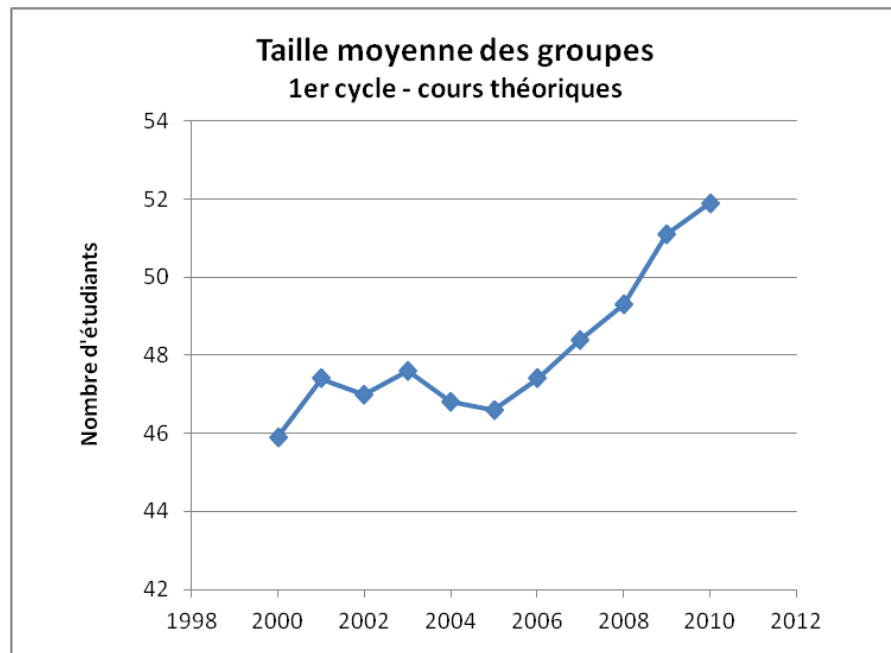
- ❖ Un taux d'encadrement dans les unités moins bon à l'UdeM comparé à la moyenne canadienne du G-13 (fig.1.3);

Figure 1.3



- ❖ Une menace en regard du maintien des agréments des programmes professionnels dont l'UdeM est fiduciaire.
- Un environnement d'apprentissage dont l'évolution est compromise par :
  - ❖ L'augmentation dans le temps de la taille moyenne des groupes au 1<sup>er</sup> cycle dans les cours théoriques (fig.1.4);

Figure 1.4



- ❖ La détérioration du taux d'encadrement et du niveau des dépenses par EETP aux bibliothèques (fig.1.5 & 1.6);

Figure 1.5

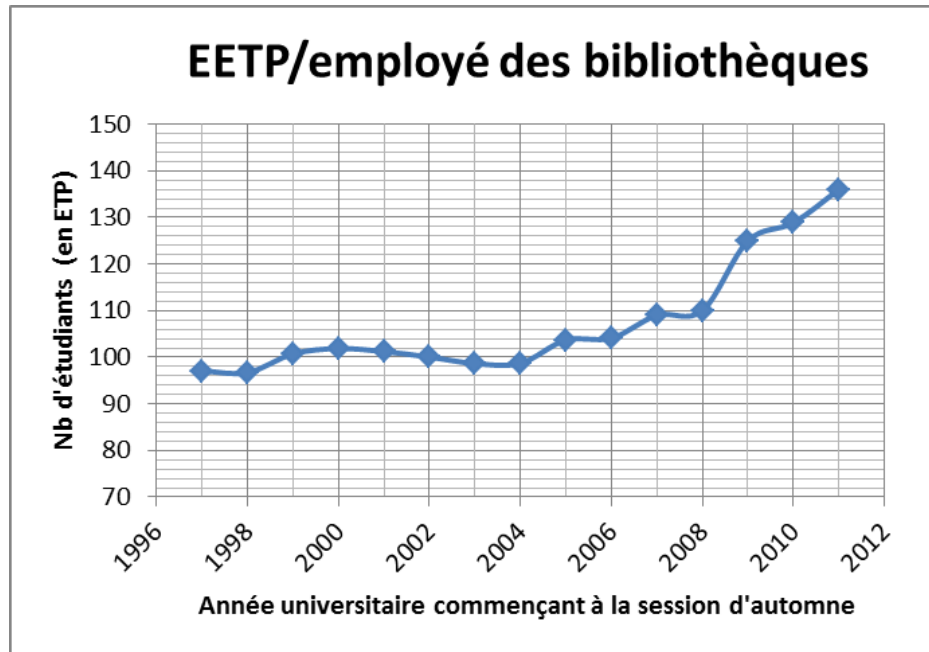
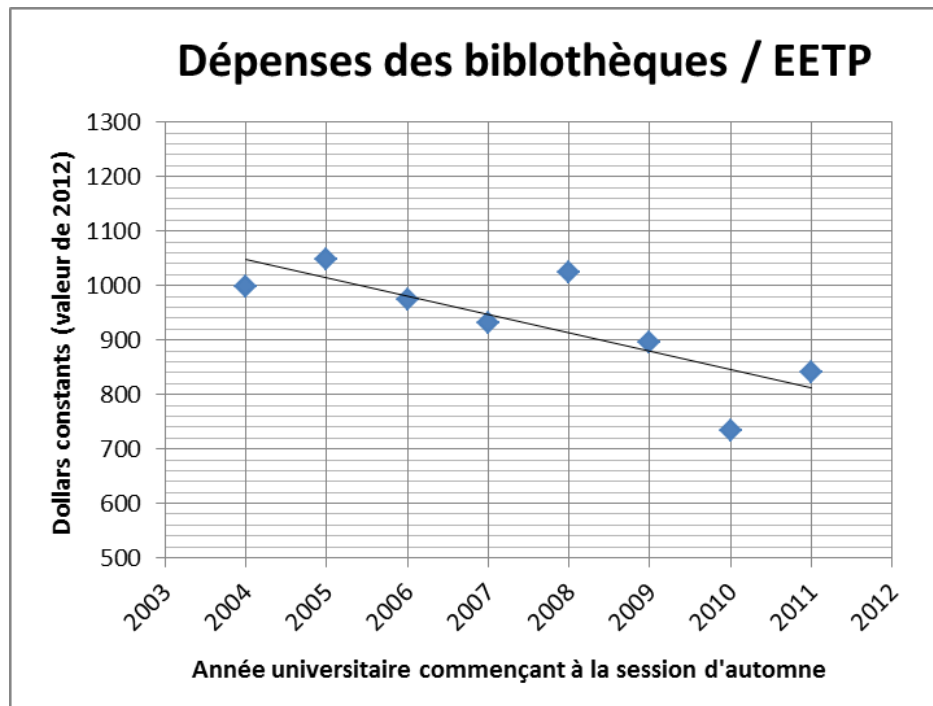
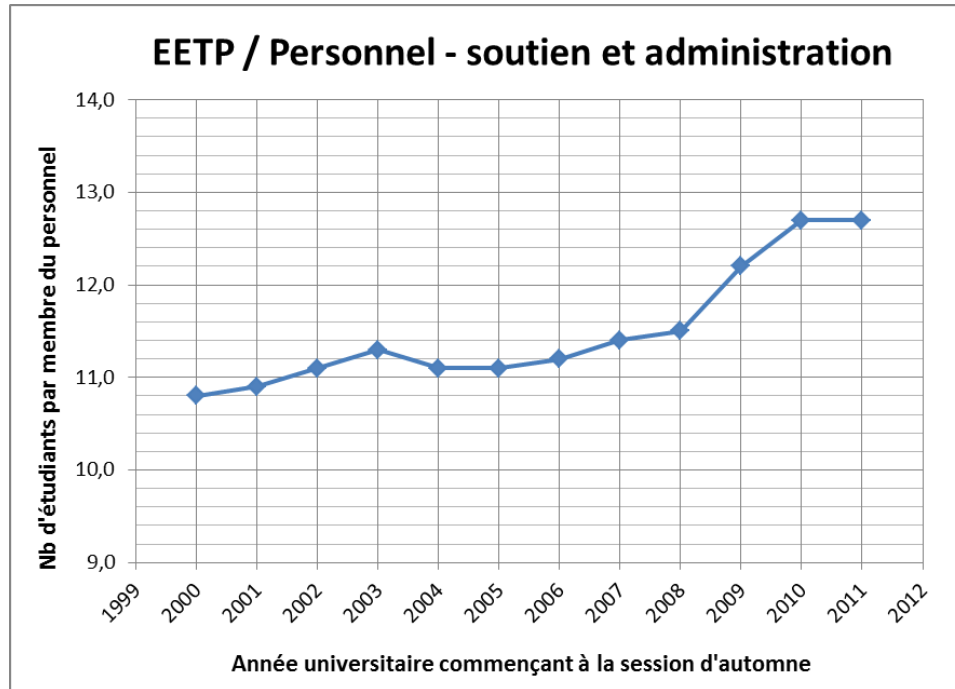


Figure 1.6



- ❖ La détérioration dans le temps du taux d'encadrement par le personnel (fig.1.7).

Figure 1.7



## RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Une qualité en enseignement supérieur à préserver avec un réinvestissement financier majeur pour :

- Tendre vers le taux d'encadrement étudiant observé dans les universités canadiennes de recherche;
- Rehausser les ressources documentaires et migrer vers un modèle de service adapté au numérique;
- Rehausser les ressources humaines et technologiques pour améliorer l'environnement d'apprentissage;
- Réaliser des investissements nécessaires au maintien en bon état des espaces et des infrastructures.

Mise en place d'un Conseil des universités, entité indépendante et non bureaucratique pour :

- Coordonner l'offre de programmes et évaluer la qualité de l'enseignement supérieur;
- Générer des indicateurs et des données comparatives, ainsi que les diffuser publiquement dans une perspective de promotion de la qualité;
- Assurer une veille internationale et garantir que le réseau québécois s'aligne sur les meilleures pratiques en matière de qualité de l'enseignement supérieur.

# L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

## MISE EN CONTEXTE

L'accessibilité est multifactorielle : elle n'est pas uniquement tributaire de considérations financières, elle est aussi dépendante de conditions géographiques, organisationnelles, socioéconomiques et culturelles. La délocalisation de la formation universitaire a pleinement répondu à des impératifs d'accessibilité géographique et organisationnelle puisque l'effectif étudiant a augmenté de façon significative.

Elle a assurément favorisé la participation aux études universitaires puisque cette dernière a augmenté de 33 % sur 2 décennies. La croissance est aussi marquée chez les apprenants adultes représentant près de 75 000 inscrits, soit plus de 20% de la population étudiante au Québec, la délocalisation répond donc à un besoin pour cette population étudiante.

Il n'existe pas d'études probantes démontrant, au Canada, l'existence d'un lien de causalité entre le niveau des droits de scolarité et le taux de participation universitaire ou le taux de diplomation. Dans les dernières années, l'effectif étudiant a continué à s'accroître au Québec comme au Canada et ce, en dépit de la hausse des droits.

**PROBLÉMATIQUE – *Peut-on accroître l'accessibilité à l'université sans que la qualité de l'enseignement supérieur soit affectée? Le modèle québécois d'accessibilité est-il encore adapté? Devrait-il être revu en fonction des critiques qui sont formulées à son égard?***

## POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'UdeM contribue significativement à l'accessibilité et à la participation aux études supérieures.

- Elle forme, avec ses écoles affiliées, le premier pôle d'enseignement et de recherche du Québec.
  - ❖ 62 864 étudiants inscrits à l'automne 2011, 13 000 de plus qu'il y a 10 ans, près de 1 étudiants sur 4 du Québec;
  - ❖ Les étudiants de 1<sup>ère</sup> génération constituent 50 % des inscrits au 1<sup>er</sup> cycle à l'UdeM, en fonction de son effectif étudiant, l'UdeM accueille donc le plus grand nombre d'étudiants de 1<sup>ère</sup> génération au Québec, en chiffre absolu, et elle les diplôme.
- Assure la relève scientifique du Québec dans tous les domaines du savoir.
  - 26%des étudiants aux cycles supérieurs – la plus forte proportion observée au Canada;
  - 1 doctorat sur 13 du Canada.
- Des taux de diplomation élevés et supérieurs à la moyenne québécoise au baccalauréat (tableaux 2.1 & 2.2).



Tableau 2.1 Taux de diplomation par type de programme observé en 2011

Programme	Nb d'étudiants	Entrée dans la cohorte	Taux de diplomation
Bac. spécialisé	5 885	Automne 2005	77,6 %
Certificat	2 577	Automne 2005	60,4 %
Maîtrise	2 086	2007-2008	66,9 %
Diplôme 2 <sup>e</sup> cycle	797	2007-2008	56,0 %
Doctorat	607	2003-2004	52,2 %

Tableau 2.2 Taux de diplomation observés en 2011, étudiants temps plein inscrits pour la première fois à l'université

Regroupement	Cohorte de 2005
	Taux de diplomation du baccalauréat après 6 ans
UdeM	78.1 %
Québec	73.4
Ontario	72.0
Canada	70.7
Universités de recherche nord-américaines publiques	68.3

- Des réalisations probantes en matière d'accessibilité géographique et organisationnelle.
  - ❖ La Faculté de l'éducation permanente : la plus grande entité académique du Québec pour les apprenants adultes;
  - ❖ Des initiatives plus récentes : Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR), l'intégration des nouvelles populations en situation de handicap.
- Des mesures pour favoriser l'accessibilité financière.
  - ❖ Programme de bourses internes financées par le fonds de fonctionnement;
  - ❖ Structuration d'un financement intégré aux cycles supérieurs (voir tableaux 2.3 à 2.5).
- Des initiatives en matière d'accessibilité socioéconomique et culturelle : programme de soutien aux nouveaux étudiants, incluant un jumelage avec un étudiant en place, projet SEUR visant la persévérance au secondaire et la perspective d'études en sciences grâce à une immersion estivale sur le campus.

Le modèle québécois d'accessibilité doit être réétudié. Le principe d'une proportion plus égalitaire dans la prise en charge par l'étudiant des coûts disciplinaires réels doit prévaloir. Simultanément, la hauteur de l'aide financière, de même les modalités de cette dernière, doivent être ajustées en conséquence, avec une attention particulière pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> génération.

Tableau 2.3

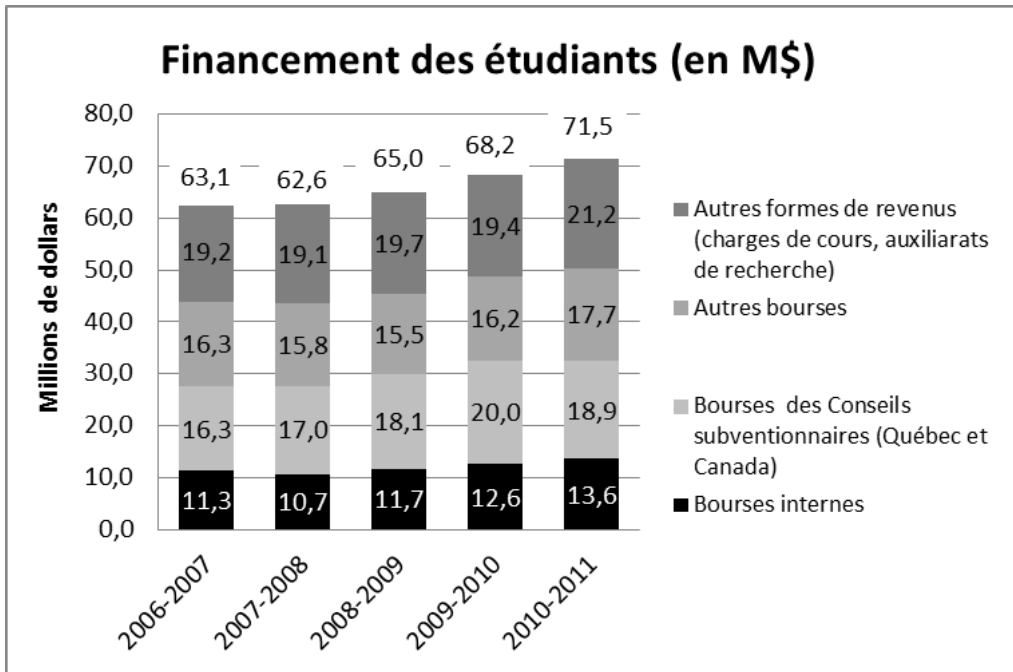


Tableau 2.4

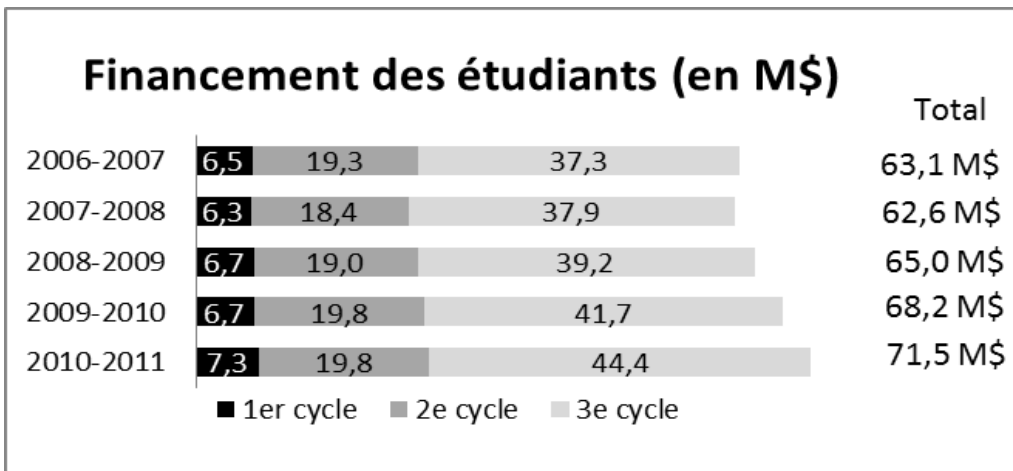
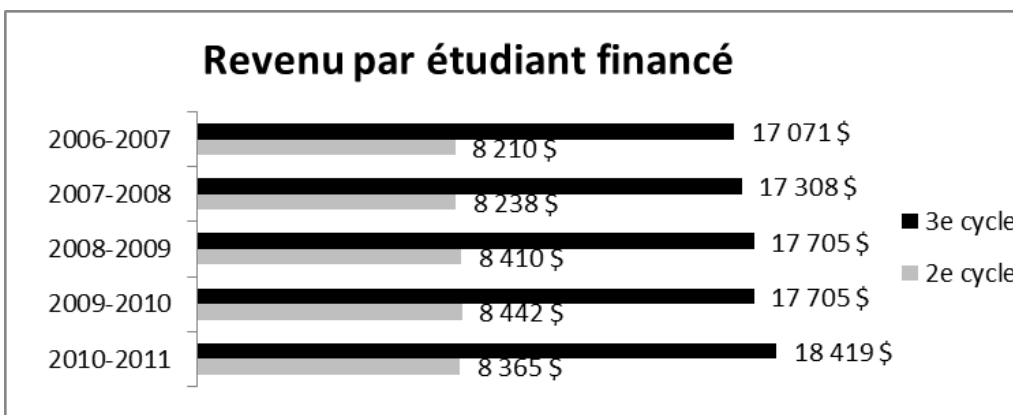


Tableau 2.5



## RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Québec doit faire de la formation universitaire une priorité nationale.

Le financement universitaire doit être rehaussé pour assurer un meilleur équilibre entre qualité et accessibilité.

Le modèle québécois d'accessibilité doit être révisé suivants les orientations suivantes :

- Une prise en charge plus égalitaire par l'étudiant des coûts réels de formation disciplinaire;
- Une adaptation de l'aide financière à cette prise en charge et à la rapidité de la diplomation;
- Révision de certaines modalités techniques de l'aide financière (contribution parentale, indexation, etc.);
- Vigie pour que tout étudiant ayant démontré la capacité de diplômé dans les temps reçoive l'aide requise.

## LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

### MISE EN CONTEXTE

Le débat sur le financement pour le maintien de la qualité de l'enseignement supérieur a été occulté en déviant vers une remise en cause de la gouvernance universitaire, cependant le MESRST reconnaît que les universités sont bien gérées.

La gouvernance étudiante n'a pas fait l'objet de la même préoccupation.

Le cadre de financement actuel, introduit en 2006-07, découle de la *Politique québécoise de financement des universités* décrétée en février 2000, il n'a pas été révisé aux 5 ans comme prévu.

**PROBLÉMATIQUES – *La reddition de compte des universités se fait-elle et donne-t-elle lieu à un suivi ? La gouvernance étudiante devrait-elle être balisée ? Le financement des universités est-il adéquat en termes de niveau et de modalités ?***

### POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La gouvernance universitaire à l'UdeM.

- Les structures d'une bonne gouvernance sont en place.
  - ❖ La composition et le fonctionnement du Conseil s'inscrivent dans les meilleures pratiques recommandées;
  - ❖ L'imputabilité des gestionnaires existe et elle induit un mode de gestion qui transcende la collégialité.
- La reddition de compte existe, elle est interne et externe.
  - ❖ La reddition externe est extensive et non coordonnée par le gouvernement;
  - ❖ La rétroaction des pouvoirs publics est faible, voire inexistante - l'information au grand public demeure un enjeu de communication.

Une gouvernance étudiante à encadrer.

- Nécessité d'encadrer convenablement la gouvernance étudiante pour assurer une participation selon les pratiques démocratiques à la base de l'accréditation des associations étudiantes;
- Nécessité de préciser les obligations des parties concernées et les dispositions pénales découlant du non-respect de ces obligations.

Le financement des universités – une formule complexe à revoir en profondeur.

- Le financement de la fonction *enseignement* doit être modifié par :
  - ❖ L'abandon du financement marginal à 100% de l'effectif étudiant;
  - ❖ Le financement par programme avec stabilité si l'effectif étudiant varie à l'intérieur de balises déterminées;
  - ❖ Le rehaussement du financement selon les coûts réels pour une durée réaliste des études, surtout pour les maîtrises de recherche et les doctorats.
- Le financement de la fonction *soutien* doit se faire sur un effectif pondéré suivant le cycle et la discipline.
- Le financement de la fonction *terrains & bâtiments* doit se faire sur les valeurs réelles de l'ensemble des espaces pour l'enseignement et la recherche.

Les preuves d'un sous-financement.

- Croissance du déficit accumulé;
- Sous-financement des infrastructures induisant, entre autres, le problème de l'entretien différé;
- Impacts délétères sur l'équilibre entre qualité et accessibilité (voir ces 2 sections).

## RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mise en place d'un processus de reddition de compte unique, standardisée et à valeur ajoutée.

Mandat confié au Conseil des universités de recevoir et diffuser largement ces redditions de compte.

Balisage de l'exercice de la gouvernance étudiante selon les bonnes pratiques démocratiques.

Exploration de nouvelles modalités de financement;

- Optimisation du régime de prêts étudiants par une prise en charge par l'État;
- Utilisation partielle du Fonds de développement de la main d'œuvre;
- Révision de l'entente d'échange universitaire France-Québec pour obtenir une meilleure réciprocité;

Révision des droits de scolarité et de l'aide financière aux étudiants.

Révision du financement gouvernemental des universités et coordination des apports ministériels.

Introduction d'un financement universitaire différencié et modulé selon la mission et les programmes d'études des établissements.

# LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

## MISE EN CONTEXTE

La finalité première des universités réside dans leur contribution au développement du capital humain ainsi que dans leur contribution à la création et à la diffusion des connaissances. La recherche universitaire contribue à l'enrichissement de l'enseignement et ses retombées bénéficient à toute la société.

Ces apports universitaires engendrent un développement scientifique, social, culturel et économique bénéfique tant pour le Québec dans sa globalité que pour les milieux où sont implantées les universités. Les universités, par leurs activités d'enseignement et de recherche, contribuent au positionnement et au rayonnement du Québec, au sein du Canada comme à l'échelle internationale.

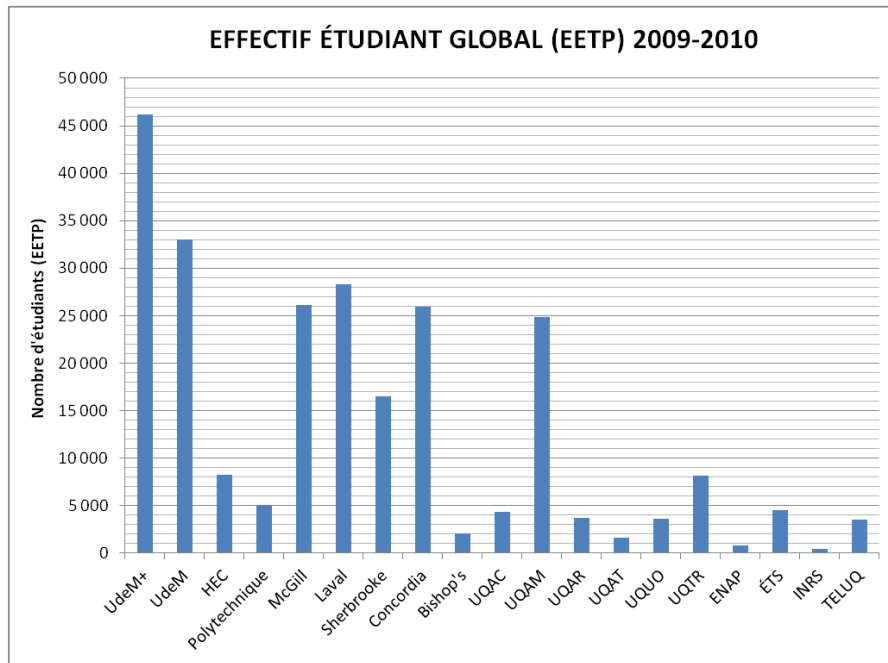
**PROBLÉMATIQUE – *En fonction de la démographie et de la géographie du Québec, doit-on établir une différenciation dans la mission des universités en fonction de leur profil ? Pourquoi est-il important que le Québec possède une grande université francophone de recherche de calibre international ?***

## POSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'UdeM et ses écoles affiliées constituent, en Amérique, le plus grand pôle universitaire francophone de recherche de calibre international, avec les caractéristiques suivantes :

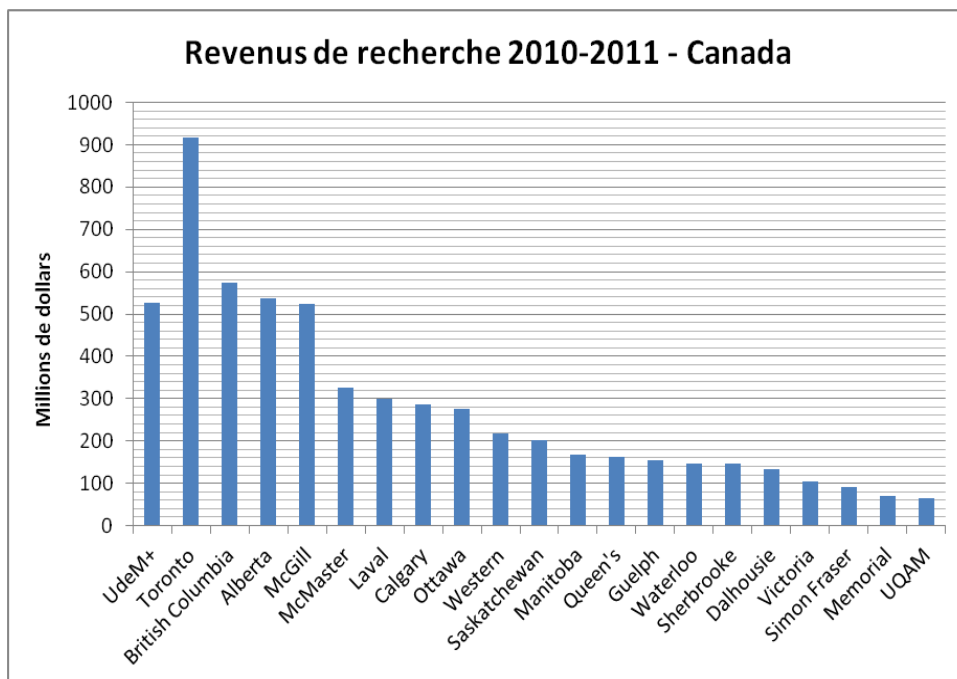
- Une grande université francophone et publique.
- ❖ Par ses effectifs (2011): 62 864 inscrits, 2 600 professeurs & chercheurs, 4 500 cadres & employés (fig. 4.1);

Figure 4.1



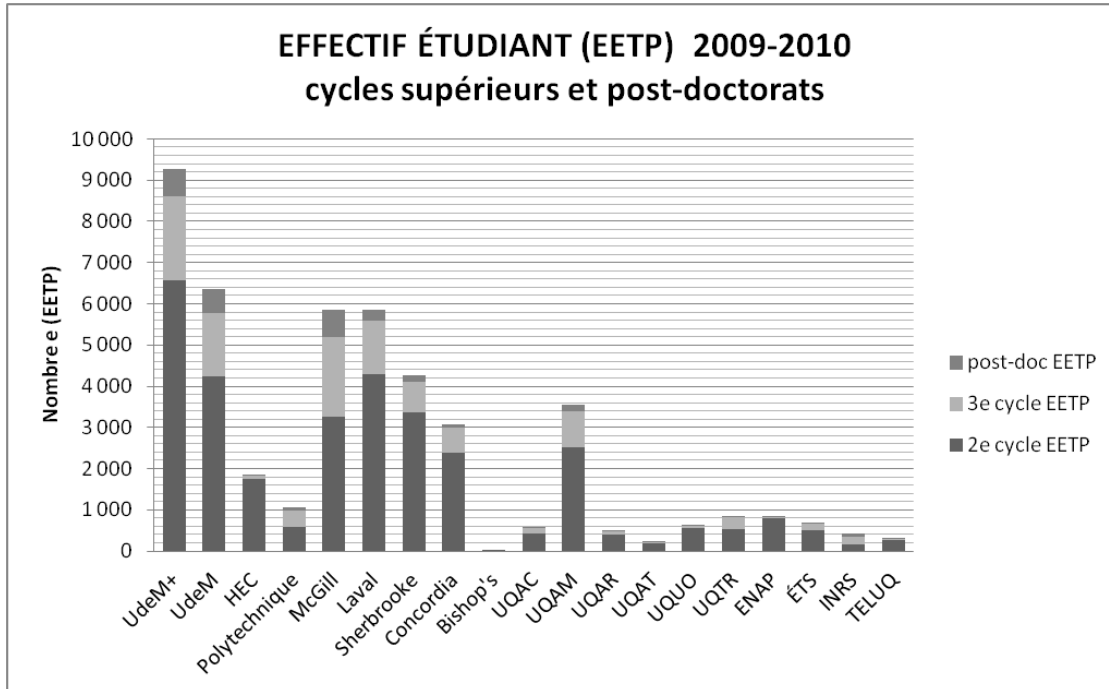
- ❖ Par son vaste réseau d'établissements de santé affiliés : 31 hôpitaux et CLSC.
- Une université de recherche.
  - ❖ Par le volume important des fonds de recherche au Canada et au Québec (fig. 4.2);

Figure 4.2



- ❖ Par ses étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle: les plus nombreux au Québec (fig. 4.3), un des forts pourcentages au Canada;

Figure 4.3



- ❖ Par des installations de recherche majeures et à la fine pointe demeurant au service de la communauté scientifique.
- Une université de calibre international.
  - ❖ Par sa position dans le premier centile selon les classements internationaux;
  - ❖ Par sa capacité d'attraction à l'étranger: 7 359 étudiants (160 pays) en 2011, 29 % de l'effectif professoral en 2009.

Contribution de l'UdeM au développement du capital humain.

- Diplomation : 360 000 diplômés, plus de 11 000 nouveaux diplômés annuels – 93% des bacheliers de 2009-10 à l'emploi ou aux études, 84% de ces emplois liés au domaine d'étude, 82% des emplois trouvés en moins de 6 mois;
- Secteur professionnel important et l'université canadienne avec la plus large couverture disciplinaire en santé;
- Présence majeure en éducation permanente et en formation continue.

Contribution de l'UdeM par la recherche au développement du Québec.

- Formation de la relève scientifique du Québec (le 1/4 des doctorats en 2010) à travers 465 unités de recherche
- Lieu d'innovation, d'échanges croisés entre recherche et milieu, d'émergence de nouvelles disciplines;
- Capacité de contributions majeures en recherche par ses équipes de chercheurs et ses installations;
- Apport exemplaire au développement socio-économique et culturel du Québec

Contribution de l'UdeM au rayonnement et au positionnement international du Québec.

- Capacité à assurer une présence francophone parmi le 1% des meilleures universités au monde;
- Ententes interuniversitaires : 550 établissements partenaires internationaux;
- Principal déterminant de l'intégration des jeunes immigrants avec 9 000 étudiants résidents permanents;
- Maintien dans la mouvance internationale grâce aux agréments des programmes professionnels.

Contribution d'une université publique citoyenne.

- Services à la communauté (cliniques, accès aux infrastructures sportives et aux activités culturelles);
- Participations grâce à ses hôpitaux affiliés à 40 % des soins de santé prodigués au Québec;
- Contribution de ses professeurs aux grands débats sociaux
- Engagement dans le développement durable et intégration urbaine du campus Outremont

## RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Différenciation du type et de la mission des établissements universitaires (universités de recherche, universités généralistes, universités régionales et établissements spécialisés).

Financement des coûts réels de la recherche et de la formation à la recherche ainsi que le maintien de l'appui aux grands secteurs de recherche et de l'innovation.

Financement ministériel différencié et droits de scolarité modulables selon le type d'université.